



# Écologie & Solidarité

Groupe des ÉluEs EELV, Ades, Alternatifs de la Ville de Grenoble

N°14 - Novembre 2013

## BILAN de mandat

**Cette lettre des éluEs donne notre point de vue sur quelques dossiers municipaux.**

**Elle se prolonge sur notre site Internet.**

Lors des dernières élections municipales en 2008, nous avons fait le choix de l'opposition. Il était impossible pour nous de continuer à travailler avec un maire soutenant fermement le projet de rocade Nord et ouvrant sa liste à de nombreuses personnalités de droite.

Arrivés en fin de mandat, nous pensons que ce choix était le bon: nous avons pu faire entendre la voix des écologistes bien au-delà du Conseil municipal et nous avons progressivement construit une alternative aux projets de la municipalité. De la rocade Nord à 1 milliard d'euros aux Jeux Olympiques en passant par les gratte-ciels sur l'Esplanade, nous avons, avec les habitants, participé à stopper ces dérives.

Nous nous sommes continuellement impliqués dans de nombreux lieux de décisions: Conseils d'administration du CCAS et d'ACTIS, de la Régie des Eaux, des lycées (dont Mounier), des Centres de Santé, des commissions municipales... Nous avons travaillé en défendant l'intérêt de la population sur plusieurs dossiers ayant des répercussions directes sur la vie des grenobloisEs: tarifs de la Compagnie de Chauffage, rythmes scolaires, urbanisme ou politiques économiques.

Pendant 6 ans, à 6 éluEs venant de mouvements politiques différents, nous sommes restés unis et avons rendu public de grands enjeux. Pendant 6 ans, nous nous sommes opposés à la majorité sur les fortes hausses d'impôts inutiles et sur les impasses manifestes des grands projets mégalos. Pendant 6 ans, nous avons montré qu'une alternative écologique et solidaire était non seulement nécessaire mais possible pour Grenoble.



**De gauche à droite :**  
Gwendoline Delbos-Corfield, Maryvonne Boileau, Hakim Sabri, Marina Girod de l'Ain, Olivier Bertrand et Gilles Kuntz.

## Rythmes scolaires

Dans le cadre de la loi de refondation de l'École de la République, la ville de Grenoble a décidé d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Notre groupe n'a pas partagé cette décision, regrettant une précipitation là où un travail conséquent devait se faire, en co-élaboration avec l'ensemble des acteurs concernés. Devant une commande politique non négociable et face à l'impréparation de la rentrée, nous tenons à remercier les agents des services de la Ville, les enseignants et les directeurs d'écoles qui ont permis d'échapper à bien des catastrophes. Nous avons rencontré beaucoup de personnes au cœur de la question scolaire: directeurs d'écoles, enseignants, ATSEM, responsables d'équipe du personnel d'entretien, animateurs et évidemment de nombreux parents. Tous nous parlent d'une rentrée chaotique et désorganisée.

**S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan de la réforme des rythmes scolaires, il est pour autant largement temps de procéder au bilan de la rentrée.**

Durant l'été, la Ville a effectué un travail de communication important, faisant référence à des partenariats qui auraient pu être intéressants. Malheureusement, cette communication ne correspond pas à la réalité du terrain: la Ville ne s'est pas donné les moyens d'une rentrée réussie.

Les récré-actives, une jolie formule marketing, ont fait rêver bien des familles mais ont déçu par le manque de moyens alloués par la Ville: des animateurs recrutés à la dernière minute, souvent de bonne volonté mais non formés et sans matériel, ont été dépassés; les malles pédagogiques (colle, ciseaux et beaucoup de gommettes), sur le budget de la ville, ne sont pas du tout adaptées pour les plus grands; des listes d'enfants souvent fantaisistes entraînant des problèmes de responsabilités importants après 16h, qui ne sont toujours pas réglés à l'heure actuelle! Les écoles ayant fait le choix d'ouverture à 8h45, se retrouvent avec des garderies du matin surchargées. La fin de matinée à 11h45 semble inadaptée aux écoles avec deux services de cantine et surtout aux plus petits. L'accompagnement scolaire, confié le plus souvent aux enseignants, ne permet pas un soutien individuel avec 18 élèves. La disponibilité des locaux n'a pas été travaillée par la Ville: dans quels locaux les enfants iront-ils les jours de pluie ou de froid? Les préaux et cantines ne suffisent pas. Enfin, la publicité autour des récré-actives, semble avoir comme conséquence une diminution des inscriptions aux activités auprès des associations et MJC partenaires du projet.

Un changement du rythme scolaire était souhaitable en France, mais sa mise en place précipitée ne permet pas d'atteindre son objectif initial les enfants passent quotidiennement plus de temps à l'école qu'auparavant. Une année de plus s'avérait donc nécessaire pour éviter une telle rentrée... «Ce qui fatigue l'enfant, c'est l'échec scolaire.» dit Philippe Meirieu, c'est l'objectif majeur qui doit être fixé. Cette réforme va-t-elle apporter des réponses à ces sujets importants ou juste fatiguer davantage les enfants?

## Dans quelle ville voulons-nous vivre ?

Au lieu de prendre le temps d'évaluer les réalisations faites ou en cours (Caserne de Bonne, Bouchayer-Viallet, ZAC Blanche Monnier), et de réaliser un examen de certaines règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la majorité a voulu construire partout.

Alors que nous assistons à une course effrénée de constructions, principalement par quelques grands groupes de l'immobilier, un peu de sagesse aurait permis un vrai débat public participatif qui prenne en considération les attentes des Grenoblois-es pour la ville qu'ils souhaitent.

En 2008, il y avait besoin de logements sociaux à Grenoble. Fin 2013, il y a toujours

7.000 demandes de logements insatisfaites et un dérapage des prix qui aurait dû faire réfléchir la majorité.

Nous n'avons pas été entendus quand nous demandions d'arrêter momentanément les grands projets (Esplanade, Flaubert, Presqu'île) pour réfléchir avec les habitants, à la construction d'une ville pour tous.

**Avant de construire à tout va, il est plus utile, plus économique et plus intelligent de réfléchir sur l'existant et son amélioration.**

Notre opposition à la démolition du 50 Galerie de l'Arlequin vise à préserver des logements

de qualité et ne pas faire croire que les difficultés dans les quartiers seraient résolues par la destruction de logements sociaux.

La politique d'urbanisme est portée par la seule recherche de prestige, quitte à ériger des tours très hautes. Aujourd'hui, le marché de l'immobilier s'est retourné mais les loyers avec charges restent trop élevés. Du coup, 8% des appartements mis en location restent vides dans les immeubles anciens.

Plutôt que de construire tout azimuth; nous demandons un plan de rénovation thermique ambitieux permettant de remettre des appartements sur le marché locatif avec des charges à la baisse.

## Alpexpo, Palais des Sports, Stade: gabegie d'argent public

Notre groupe a demandé depuis longtemps une mise en cohérence des grands équipements publics de spectacles à Grenoble. Il a fallu une alerte financière à Alpexpo pour qu'une mission municipale s'attèle au dossier. Mais une fois encore, celle-ci n'aura servi qu'à «*cacher la poussière sous le tapis*», pas à prendre des mesures qui s'imposent.

**Ici comme ailleurs, nous devons gérer avec parcimonie l'argent public dans l'intérêt de tous les habitants en luttant contre les gaspillages.**

La Ville ne peut plus continuer à éponger les déficits grandissants d'Alpexpo, financer l'association Palais des Sports pour 1.150.000€

par an, se payer le luxe d'un stade des Alpes quasi-vide tout en projetant un deuxième grand stade à Lesdiguières. Nous demandons que le stade des Alpes accueille aujourd'hui la seule équipe de premier plan, à savoir le FCG Rugby. Cela permettra d'une part d'économiser 1,1M€ à la Métro qui compense actuellement au délégataire du stade l'absence d'un grand club de premier rang, et d'autre part, de mettre fin à des dépenses non prioritaires à Lesdiguières.

Quant à l'avenir du Palais des Sports, un débat avec les habitants et tous les acteurs du sport et du spectacle doit être lancé. Une association qui n'en a que le nom ne peut continuer à

gérer cet équipement qui coûte très cher à la Ville pour une vingtaine de soirées de spectacles par an. Toutes les pistes doivent être étudiées: poursuite ou non des six jours de vélo (devenus quatre), transformation pour d'autres usagers (grande salle d'athlétisme publique?), mise en délégation de service public.

Pour Alpexpo, cet outil doit d'abord être repensé à l'échelle de l'agglomération. Il dépasse de loin les compétences communales. Sa gestion doit être assainie et sous contrôle étroit de son conseil d'administration pour éviter les dérives récentes que l'on a connues avec un ami du maire à sa tête.

## Intercommunalité: de la nécessaire démocratie à la Métro



Le groupe Ecologie et Solidarité n'a pu accéder à un siège au Conseil de Métro qu'à partir de septembre 2009. Nous n'avons qu'un seul élu écologiste pour l'ensemble de l'agglomération à la Métro. Détaché de toute allégeance nous tentons de faire entendre la voix des Grenoblois-es qui nous ont accordé près du quart de leurs suffrages en 2008.

Cette instance de deuxième niveau, qui n'est pas élue directement, continue de souffrir d'un travail en vase clos coupé du nécessaire débat citoyen. Son président se permet par exemple, de sortir de son chapeau en conférence de presse un projet de liaison par câble avec le Vercors, sans aucun débat, ni public, ni au sein des instances de la Métro... D'autres exemples de ce fonctionnement autocratique peuvent être cités: lancement pour un million d'euros

d'une étude prospective avec la multinationale Eiffage, qui s'est avérée être un fiasco, achat de nouveaux locaux pour plusieurs millions d'euros...

**C'est toute la sensibilité écologiste de l'agglomération que nous portons au sein de la Métro.**

Il est urgent que la Métro se rapproche des habitants par une élection directe faisant suite à une vraie campagne sur les enjeux de plus en plus importants qui seront portés par l'agglomération après son futur élargissement et son probable passage sous le statut de Métropole. Une élection qui ne devra pas oublier la parité: il n'y a aujourd'hui que 12 élues femmes pour 75 conseillers hommes...et une seule vice-présidente sur 20 !

## Politique sécuritaire : objectifs atteints ?

### Nos réactions en repartant des objectifs affichés par la majorité.

#### Rétablir la police de proximité

Environ 100.000€ ont été investis pour réaménager des postes de police, alors que d'autres stratégies étaient dans le même temps envisagées, ce qui n'a servi à presque rien (une grande partie des effectifs du poste de police La Bruyère ont été transférés ailleurs, le local de la police nationale rue Alphand n'a pratiquement jamais été ouvert...).

L'Etat incite les collectivités à développer leur police alors qu'elles n'ont pas sa compétence en matière de sécurité. Depuis septembre 2013 et la création de la ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire), 21 nouveaux policiers ont pris leur fonction. Il faudra attendre de voir si cela améliorera la sécurité et le sentiment d'insécurité vécu par certains.

#### Créer un service de médiation jour et nuit, mutualisé avec les bailleurs sociaux et les associations.

Actuellement il existe effectivement des correspondants de nuit à la Villeneuve, 12 médiateurs qui accomplissent un travail considérable et contribuent à apaiser le quartier: rassurer les habitants angoissés, déloger les fauteurs de trouble. Leurs missions concernent avant tout la médiation et la prévention et de fait leur tâche atteint vite ses limites. La nuit ce sont les uniques interlocuteurs de près de 12.000 personnes faute de commissariat de quartier.

Peut-on se satisfaire de cette situation? Peut-on penser qu'une réponse à la hauteur des attentes des habitants a été apportée? Nous ne le pensons pas et là encore nous sommes loin de l'objectif fixé de la tranquillité publique pour tous.

#### Sécuriser l'espace public en incluant l'utilisation limitée et transparente de la vidéosurveillance.

L'annonce faite par Jérôme SAFAR d'augmenter de 20 caméras en 2014 (dont 3 à Mistral, 8 ou 10 à Villeneuve, 3 à Teisseire, et dans l'hypercentre) portera au final le total à 74 caméras. Si la vidéosurveillance peut parfois être utile pour des objectifs précis: la surveillance d'entrepôts, de parkings, d'établissements bancaires, du trafic autoroutier ou de sites industriels sensibles... Installée dans l'espace public et faussement rebaptisée vidéoprotection, elle surveillerait tout en général et rien en particulier, et serait un facteur d'apaisement.

**Une caméra ne permet pas d'éviter un acte délinquant quel qu'il soit et ne protège en aucune façon la victime.**

Qui peut y croire vraiment? En tout cas pas nous. Pour des raisons simples. Cette vidéosurveillance n'a qu'un impact marginal sur la délinquance, notamment sur les violences physiques et sexuelles, les plus graves et les plus répétées, qui surviennent

dans la sphère privée et représentent près de 60% des délits ! Il ne sert pas à grand chose de repérer plus vite un problème si la police n'intervient pas de suite.

Nous sommes là face à une absurdité totale puisque cette vidéosurveillance est promue par les pouvoirs publics comme un substitut et une contrepartie à la présence humaine et donc à la réduction des effectifs policiers. Nous contestons cette méthode. L'Etat finance 50% des investissements pour inciter les collectivités à installer ces caméras, mais il n'y a aucune aide pour les coûts de fonctionnement (exploitation des images, présence 24h/24 devant les écrans et maintenance des systèmes).

#### Concluons sur l'armement de la Police Municipale.

Nous ne comprenons pas cette décision prise sans aucune concertation. Les syndicats de policiers sont divisés sur le sujet: certains sont favorables à cet armement et pensent que posséder une arme protégerait les agents, d'autres y sont vivement opposés.

Pour nous cette option élude la réalité de la vie d'un policier. Le simple fait d'avoir les mêmes voitures, les mêmes uniformes que la police nationale, les expose davantage. La police municipale doit rester une police de proximité et dans leurs missions de police, les agents n'ont pas à intervenir à la place de la police nationale.

De plus les interventions dans les quartiers dit sensibles (Mistral, Teisseire, Village Olympique et Villeneuve), désormais en ZSP, ne seront plus le fait des policiers municipaux, mais nationaux. Donc rien de nouveau dans la définition de leurs missions si ce n'est de patrouiller plus tard la nuit ce qui ne justifie pas leur armement.



## Espace citoyen

Retrouvez l'agenda du groupe,  
les communiqués et interventions  
des éluEs sur notre site Internet:  
[www.grenoble-ecologie-solidarite.fr](http://www.grenoble-ecologie-solidarite.fr)

## Service public de l'énergie: les intérêts du privé éclipsent ceux des usagers !

En 2005, la **Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG)** décide une hausse brutale des tarifs de 11%. Le groupe des éluEs écologistes et alternatifs s'y opposent alors que les éluEs socialistes et communistes les approuvent.

Dans plusieurs quartiers des comités des usagers se constituent pour exprimer au

### Un impôt déguisé ?

sein du «Collectif pour un chauffage urbain plus juste et solidaire» leur opposition à cette situation injuste qui pénalise de nombreux ménages modestes puisque de nombreux immeubles de logement social ont recours au chauffage urbain. Notre groupe a toujours soutenu les actions du collectif.

En juin 2008, sans associer les représentants des usagers, la majorité municipale vote de nouveaux tarifs. Ceux-ci seront jugés illégaux puisqu'intégrant des charges étrangères au service rendu, mais permettant des profits indécentes pour l'actionnaire privé. En octobre 2011 et en septembre 2013, la

majorité municipale a de nouveau voté des tarifs sans exiger que la CCIAG fasse la clarté dans ses activités: 5 ans après cette hausse brutale les usagers continuent de payer des charges étrangères au service de chauffage, si bien qu'un locataire d'un logement de 50m2 paie actuellement 540€ de trop chaque année! Depuis 2008, notre groupe a combattu cette injustice à chaque conseil municipal. Nous pensons qu'une régie intercommunale serait une bien meilleure solution...

A **G.E.G.**, le second «satellite» de la Ville dans le domaine de l'énergie, la situation n'est hélas pas brillante non plus, loin de là! Nous avons constamment dénoncé le fait de faire payer aux usagers les charges de l'éclairage public qui dépendent du budget communal. Les tarifs de l'électricité auraient pu être diminués d'environ 5% si cette anomalie avait été supprimée.

Depuis 2008, le directeur général est un salarié de l'actionnaire privé, comme à la Compagnie de Chauffage... Nous déplorons l'emprise de l'intérêt privé sur ce service public. En témoigne la mise en sommeil du comité des usagers. En catastrophe, fin 2012, la majorité a décidé sans raison, sans débat et en

contradiction complète avec sa charte de la démocratie locale de reconduire par anticipation le contrat de concession de GEG pour 30 ans, soit jusqu'en 2043! De part cette décision, le Maire, et son premier adjoint, président de GEG, a avalisé la politique de son prédécesseur M. Carignon. De plus, la majorité a spolié les Grenoblois-es du débat sur l'avenir de GEG en vue des élections municipales. Notre groupe a déposé un recours contre cette décision non démocratique.

### Une gestion bien éloignée de celle d'un service public accessible au plus grand nombre.

A peine 6 mois après le renouvellement de contrat, la direction de GEG et son président, Jérôme SAFAR, présentaient un plan de non-renouvellement de 60 postes, avant d'imposer une hausse des tarifs du gaz à l'automne 2013 pour «accroître la marge commerciale» de l'entreprise.

Nous proposons la solution qui nous paraît la plus adaptée pour les usagers et les personnels de GEG: le retour en régie publique, pour mettre fin à la logique de gestion du privé dans ce service public.

## Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) 3 réponses sur la protection de l'environnement

### 1. Quel est le bilan du PPA 2005-2010 de l'agglomération grenobloise ?

La loi impose aux grandes agglomérations de se doter d'un plan d'actions afin de réduire la pollution atmosphérique.

En Isère, la préfecture n'a pas travaillé à renouveler ce plan suffisamment à l'avance. On est donc à Grenoble sans PPA depuis 2010. Il faut dire que cet ancien PPA n'était pas très contraignant, il n'avait même pas prévu de financement pour les actions à mener.

L'Europe a d'ailleurs assigné la France en 2011 devant la Cour de justice à propos de l'insuffisance des actions relatives à la qualité de l'air, dont les PPA.

### 2. Mais quel est le problème de pollution à Grenoble ?

On sait que sur la seule agglomération, l'impact de la pollution est de plus de 150 décès anticipés par an liés à la pollution de fond, et plus de 65 décès anticipés par an liés aux pics de pollution.

Les particules (industries, chauffage, camions, diesel) et oxyde d'azote (les véhicules) sont responsables, mais aussi l'ozone particulièrement dans notre région.

Il faut donc réduire à la source les polluants, avec des actions concrètes (alternatives aux camions et autos, réduction de vitesse sur voies rapides isolation des bâtiments et énergies renouvelables: solaire, bois propre).

### 3. Que faire pour participer à l'enquête publique en cours ?

Il était possible de s'exprimer jusqu'au 15 novembre en mairie sur le projet de nouveau PPA. En consultant les documents, on découvre que l'évaluation de l'application du PPA 2005-2010 n'est pas donnée, que l'exposition des Grenoblois-es à l'ozone va s'accroître, qu'aucun budget n'est prévu pour appliquer les mesures proposées alors même qu'il est question d'élargir l'A480, que les quelques mesures affichées ne seraient effectives qu'en 2015... Il était donc nécessaire de donner un avis négatif sur l'actuel projet de PPA et demander au Préfet de l'Isère de définir dans les meilleurs délais un vrai plan de protection de l'atmosphère, permettant de réduire effectivement les expositions des habitants à la pollution.

## Groupe Écologie & Solidarité

Hôtel de Ville - 11 Bd Jean Pain - BP 1066 - 38 021 Grenoble Cedex 1

Tel : 04 76 76 38 75 - Fax : 04 76 76 34 05

contact@grenoble-ecologie-solidarite.fr

www.grenoble-ecologie-solidarite.fr



Directeur de publication : Hakim Sabri

Imprimé sur papier recyclé